

**Licence professionnelle Management des produits  
touristiques**  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management des produits touristiques. 2013, Université Paris Descartes. hceres-02038221

**HAL Id: hceres-02038221**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038221>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Management de produits touristiques

de l'Université Paris Descartes

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



# Evaluation des diplômes

## Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris Descartes

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Management de produits touristiques

Dénomination nationale : SP7-Hôtellerie et tourisme

Demande n° S3LP140006635

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'UFR de Droit située à Malakoff
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP7-Services aux personnes

## Présentation de la spécialité

La licence *Management des produits touristiques*, créée en 2002 au sein de l'UFR de droit de l'Université Paris Descartes, propose une formation fondée sur les sciences de gestion. Elle a pour objectif d'apporter les compétences nécessaires aux fonctions d'encadrement intermédiaire pour les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie au sens large. Le diplômé devra maîtriser l'ensemble des disciplines universitaires et générales du secteur du tourisme (droit du tourisme, institutionnel et contractuel, économie du tourisme, environnement interculturel) ainsi que les savoirs appliqués directement opérationnels tels que la comptabilité et la fiscalité, le management, le marketing, la conception de produits, la gestion de projet, la communication professionnelle, les techniques de communication.

Les diplômés peuvent accéder aux emplois d'assistant de chef de projet, de chef de réception, de directeur des ventes et directeur d'hébergement, de responsable « qualité », de revenue management. Ils peuvent également exercer les métiers de responsable services « groupe » en hôtellerie, de directeur ou adjoint dans le secteur du tout opérating. Cette formation se veut volontairement généraliste afin de préparer à la diversité des emplois du tourisme et de l'hôtellerie et ainsi, permettre aux diplômés de s'adapter aux évolutions du marché, s'agissant de secteurs professionnels particulièrement affectés par la conjoncture économique.

La licence accueille de petits effectifs et est proposée essentiellement en formation initiale, avec cependant un quart des effectifs en apprentissage.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est construite de manière cohérente, reposant sur une première approche théorique visant à homogénéiser le niveau des étudiants qui sont issus de formations très diverses, essentiellement de BTS et L2, dans les domaines suivants : ventes et productions touristiques, animations et gestions touristiques locales, management des unités commerciales, technico-commercial, droit, économie, langues étrangères appliquées. Dans un deuxième temps, des enseignements spécialisés sont proposés dans des matières essentielles comme le marketing et également sur des contenus nouveaux jamais appréhendés par les étudiants, par exemple la conception de produits. En revanche, peu d'informations sont transmises concernant le projet tuteuré.

Le choix de proposer des enseignements multiples, très variés et généralistes, peut être discuté. Il paraît en effet difficile d'apporter sur une période courte des connaissances suffisamment précises et techniques pour atteindre les compétences nécessaires à l'exercice des emplois visés. On observe qu'une partie des diplômés occupe un emploi dont la rémunération correspond davantage à une qualification de niveau III. On observe également un taux élevé de poursuites d'études (de l'ordre de 40 %), ce qui tend à démontrer que les étudiants ont besoin d'une spécialisation complémentaire avant de s'insérer professionnellement.

La présence des professionnels est importante. Ils interviennent 182 heures sur les 440 du diplôme (41,50 %), dans les domaines du management, de la conception de produits, de la commercialisation et de la communication. Ce sont soit des consultants soit des professionnels de haut-niveau mais issus majoritairement du secteur du Tour Operating. On peut regretter que ne soient pas associés des professionnels du secteur de l'hébergement, alors que la formation se positionne par rapport à un secteur large et diversifié.

Par ailleurs, le dossier ne précise pas les liens avec l'Institut Rue Monsieur, établissement catholique d'enseignement qui noue des partenariats avec des universités françaises afin d'organiser la poursuite d'études post BTS, alors que cinq intervenants pour un volume horaire d'enseignements significatif (145 heures) appartiennent à cet établissement.

Les effectifs sont constants (une vingtaine d'étudiants), avec une progression des étudiants en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (passant de trois à près de 30 % des effectifs en quatre ans). Le taux de réussite est de 100 %.

Il existe un conseil de perfectionnement dont les missions et les rendus de ses travaux ne sont pas décrits. Sa composition n'est pas précisée.

Le dossier reste incomplet sur de nombreux points. Les éléments se rapportant au projet tuteuré, aux stages, aux liens avec les autres formations sont succincts. Les conventions de partenariats avec le milieu professionnel ne sont pas explicitées.

- Points forts :

- La présence importante des intervenants professionnels.
- Le recours à l'apprentissage en augmentation.

- Points faibles :

- Un contenu très généraliste de la formation qui ne permet pas d'atteindre pleinement le niveau de qualification visé.
- Un taux élevé de poursuite d'études.
- L'absence de prospective et d'analyse de l'évolution de la formation.

## Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait d'engager une réflexion sur le positionnement de cette licence qui devrait parvenir à davantage se démarquer des BTS *Tourisme*, sachant que ces diplômes proposent aujourd'hui une formation reconnue par le milieu professionnel, aboutissant à des emplois proches de ceux visés par cette spécialité. Dans ce cadre, une analyse devrait être menée s'agissant du taux élevé de poursuite d'études.



Les modalités de pilotage de la formation mériteraient d'être améliorées concernant notamment le rôle et les missions du conseil de perfectionnement qui devrait être l'instance de référence permettant de dégager des propositions d'évolution du projet pédagogique.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle (A+, A, B, C) : B
- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



# Observations de l'établissement



## **Licence professionnelle Vague D**

**Demande : n° S3LP P5 6635**

**Spécialité Management des produits touristiques**

**Dénomination nationale : SP7-Hôtellerie et tourisme**

### ***Composition, rôle et fonctionnement du Conseil de perfectionnement***

Cette Licence a été en grande partie pilotée par le groupe ACCOR dont l'un des anciens directeurs préside le comité de perfectionnement. Ce comité est composé des représentants des principaux acteurs du secteur (TO, hôtellerie...) dont la plupart accueille des stagiaires (Kuoni, Voyages SNCF.com, Trianon Palace, Meridien, Hilton).

Il se réunit une fois par an et a permis en 2012, de développer l'approche internet de l'enseignement, dans un secteur où 40 à 45% des transactions sont désormais dématérialisées.

### ***Apport spécifique de la licence par rapport au BTS Tourisme***

La licence professionnelle, à la demande des professionnels du secteur, prépare plus particulièrement au métier de chef de projet dans le secteur touristique.

La mention de la licence, "management européen des produits touristiques" révèle d'abord l'attention portée sur l'ouverture à l'international (enseignement en relations interculturelles, passage du TOEIC à l'issue de l'enseignement d'anglais, stages favorisés à l'étranger, ouverture bientôt d'une deuxième langue).

Elle marque ensuite l'importance accordée à la conception et à la gestion de produits, qui confère ainsi une spécialisation aux étudiants rentrant dans le diplôme. Outre les matières précédentes, le diplôme offre un véritable approfondissement de ces domaines autour de savoir corollaires tels que le marketing des produits (95H), l'approche qualité (18H) ou la gestion comptable et fiscale de ces mêmes produits (38H).

Toutefois, une réforme du BTS tourisme a été mise en œuvre en 2012. L'évaluation de la formation par l'AERES a été initiée avant que ne commencent les travaux d'adaptation du diplôme à cette nouvelle donnée. Le rôle du conseil de perfectionnement, actuellement sollicité sur cette question, est de faire évoluer le contenu du diplôme le cas échéant.

La poursuite d'étude n'est pas une donnée pertinente. La contraction du marché du travail, et une crainte des étudiants de ne pas être compétitifs sur le marché, les amènent, aujourd'hui mais déjà hier, à poursuivre leurs études. Le phénomène n'est pas nouveau, et pas propre à la licence professionnelle tourisme, mais à toutes les formations permettant une poursuite d'étude en école de commerce, économie ou droit.